

Zoom sur les conférences budgétaires 2017

Page 4-9



Les participants aux conférences budgétaires

RDC :

La Société Civile visite le site d'Inga

Page 10

SOMMAIRE

Editeur

L'Observatoire de la Dépense Publique

Président du Conseil d'Administration

Florimond Muteba Tshitenge

Directeur de Publication

Rycky Mapama

Secrétaire de Rédaction

Jacques Katshelwa

Rédacteur en Chef

Valery Madianga

Equipe de Rédaction

Jacques Katshelwa

Valery Madianga

Valentin Madiba

Olivier Kipulu

Guillaume Atatama

Mise en page et Réalisation PAO

Valery Madianga

Adresse:

191, avenue Buta, Commune de Lingwala

Kinshasa/Rép.Dém. du Congo

Téléphone: +243 81 078 3751

E-mail: odeprdc@yahoo.fr

www.odeprdc.cd

Edito:

Faut-il associer le citoyen aux processus des politiques publiques ? p.3

Dossier:

Zoom sur les conférences budgétaires 2017 p.4-9

-Corruption, trafics d'influence, Ignorance de la loi, ... empêchent la bonne exécution du budget de l'État p.5

- La commission recette a rejeté les prévisions budgétaires du Ministère des ITP p.6

- Le Ministère de l'agriculture projette mobilisée 8.220.16.326, 87 FC en 2017 p.6

- Mine :

Le manque de recouvrement des pas de porte et des royalties occasionne un manque à gagner de 33.000.000\$US p.7

- Les recettes des pétroliers producteurs inquiètent p.7

- PTNTIC : Les entreprises de presse audiovisuelle ne paient pas les droits à l'État p.8

- Constats sur les dépenses p.9

- Les recommandations de la société civile à l'issus des conférences budgétaires 2017 p.9

Activités ODEP

La Société Civile visite guidée à Inga p.10

Cette publication a été réalisée grâce à l'appui de:



Budget 2017: Un pas a été franchi ?

A la fin de l'année 1997, les Organisations Non gouvernementales ont entrepris de nombreuses démarches dans le monde pour chercher comment le pouvoir public peut impliquer la Société Civile à l'élaboration du budget. A partir des années 2000, peu d'efforts étaient encore entrepris. Des transformations spectaculaires sont survenues dans les systèmes des administrations publiques au cours de la dernière décennie. De nombreux pays ont subi une transformation et les sociétés autrefois fermées se sont ouvertes. Aujourd'hui, les pays s'efforcent à mettre en place des processus de prise de décision qui soient plus démocratiques et participatifs.

Ainsi, depuis 2012 le gouvernement congolais implique la Société Civile aux Conférences Budgétaires. Cette participation représente une opportunité cruciale pour la Société Civile d'influencer les politiques du gouvernement et les décisions budgétaires. La Société Civile donne ses avis sur la pertinence des politiques macroéconomiques, l'exécution des dépenses et la mobilisation des recettes publiques.

Au cours des conférences budgétaires 2017, la Société Civile a émis des opinions sur les priorités budgétaires des différents secteurs, les affectations spécifiques pour des programmes sous-sectoriels particuliers et les initiatives de politiques nouvelles identifiées.

Cette participation au séminaire d'orientation et conférences budgétaires 2017 a été l'occasion pour les Organisations de la Société Civile congolaises d'expliquer au gouvernement à lutter de manière efficace à la corruption, à l'évasion fiscale, etc. dans le secteur des Mines et hydrocarbures; à affecter plus des ressources à la santé, à l'éducation, à l'agriculture, à l'énergie et au développement rural.

En participant à ces différentes rencontres budgétaires, les Organisations de la Société Civile doivent maintenant encourager activement le gouvernement à publier un rapport préalable au budget qui correspond aux bonnes pratiques. Un tel rapport renforce le processus budgétaire tout entier.

Rycky MAPAMA, Directeur Exécutif de l'ODEP

Zoom sur les conférences budgétaires 2017



Les participants aux conférences budgétaires



La PNC aux conférences budgétaires



Les participants aux conférences budgétaires

Le Ministère du Budget a organisé du 15 au 26 août 2016, avec le financement de PROFIT-CONGO les conférences budgétaires 2017. Les travaux ont porté sur : l'évaluation de l'exécution du Budget 2016 au 30 juin, les prévisions du deuxième semestre 2016 et la projection pour l'année 2017.

Deux commissions, réparties en deux sites, ont été mises en place. Il s'agit de la commission recettes et dépenses, composée essentiellement des agents et cadres du Ministère du Budget, du plan, des finances et des représentants des Organisations de la Société Civile (Eglises, ONGD et Syndicats). Cette initiative est relative à la volonté affichée du Gouvernement Congolais à faire participer les Organisations de la Société Civile au processus budgétaire. Au terme de ces assises, la société civile a relevé quelques constats, qui bloquent la bonne exécution du budget de l'Etat.

Corruption, trafics d'influence, Ignorance de la loi, ... empêchent la bonne exécution du budget de l'Etat



Les conférences budgétaires 2017 ont démontrées des signes inquiétants sur les projections du budget 2017. Les recettes internes à mobiliser par les régies financières (la DGI, DGRAD et DGDA), sont fortement en baisse. Selon les projections présentées lors des conférences budgétaires, elles pourraient être situées à hauteur de 4 milliards de francs congolais en 2017 contre 5 milliards en 2016.

Cette situation pourra en aucun cas faciliter l'exécution du plan national stratégique pour le développement, présenté lors du séminaire d'orientation du budgétaire.

Pour comprendre cette situation, la société civile a fait une analyse des présentations de l'exécution du budget 2016 au 30 juin et la projection pour 2017. Il a relevé plusieurs facteurs, qui sont à la base de la modicité du budget de la RDC.

Au niveau des régies financières, la situation se présente comme suit :

A la Direction Générale des Droits de Douane et Assise, on note l'immixtion inappropriée de certains militaires et autorités politico-administratives dans les opérations de la douane occasionnant des manques à gagner pour le Trésor Public ; le manque de transparence dans les

exonérations des biens et marchandises à l'importation et à l'exportation ; Exonérations illégales accordées aux projets fins délais.

Au niveau de la Direction Générale des Impôts, la société civile constate que le personnel des établissements publics, le personnel politiques et administratifs des services publics de l'Etat ne s'acquittent quasi pas des Impôts Professionnels sur le Revenus ; le redressement des impôts par les agents du fisc accusent quelques faiblesse dus à leur vulnérabilité à la corruption ; les déclarations des pertes de la part des entreprises ne reflètent pas la réalité ; la TVA ne donne toujours pas les résultats escomptés.

A la Direction Général des Recettes Administratives, Judiciaires, domaniales et de Participation, on signale que :

- les quatre étapes requises pour la réalisation d'une recette en comptabilité publique, à savoir : la constatation, la liquidation, l'ordonnancement et le recouvrement, ne sont pas respectées ;
- les établissements Publics ne s'acquittent pas correctement de leurs taxes, redevances et autres droits dus à l'Etat ;
- le clientélisme, trafics d'influence et

autres antis valeurs dans les opérations de constatations et de liquidation des taxes, redevances et autres droits dus à l'Etat dans le chef des agents sur terrain ;

- Ignorance des procédures de paiement de la part des assujettis et de la population ;

- manque de séance de conciliation des chiffres entre les agents de la DGRAD et certains services d'assiettes. Cas des certains officiers de Police Judiciaires de la Police Nationale et d'autres services de répression ;

Sur le plan de la forme :

- la majorité des services n'ont pas respecté les instructions du Ministère du Budget relative à l'élaboration du budget 2017 ;

- plusieurs services d'assiettes ont élaboré leurs prévisions des recettes en se basant sur 3 provinces. C'est le cas du Ministère des Infrastructures et Travaux Publics, qui s'est référé aux données de Kinshasa, Haut-Katanga et Congo Central ;

- Toutes les recommandations des conférences budgétaires 2014 et 2015 n'ont jamais été mises en application. Conséquences, tous les services se plaignent toujours de manque de moyen pour mobiliser plus de recettes.

La commission recette a rejeté les prévisions budgétaires du Ministère des ITP



La commission recette a rejeté le Mercredi 17 Août 2016, les prévisions budgétaires du Ministère des Infrastructures et Travaux Publics. C'était lors d'une séance plénière des Conférences budgétaires 2017, consacrée

à l'examen des prévisions budgétaires. La commission a reproché à ce service d'avoir présenté les prévisions des recettes 2017 du Ministère en tenant compte que de la situation de la ville de Kinshasa.

En plus ce Ministère projette les recettes de 2017 à hauteur de 215.000.000 Fc alors que ses réalisations du premier semestre 2016 sont évaluées à 206.000.000 FC. Toutes les recettes sont intentionnellement minorées jusqu'à créer du flou dans l'auditoire.

Grâce à la vigilance de la Société Civile, le service a été renvoyé pour revoir ses prévisions budgétaires de 2017 en tenant compte de la situation de toutes les provinces.

Les travaux de Conférences budgétaires 2017 se sont dans trois sites : l'hôtel Royal (commission recettes), l'hôtel Béatrice (commission dépenses) et la Direction de préparation et du suivi du Budget (Les autres institutions à loi de programmation).

Le Ministère de l'agriculture projette mobilisée 8.220.16.326, 87 FC en 2017



Un jardin

Le Ministère de l'agriculture projette mobilisée 8.220.16.326, 87 FC en 2017. Cette prévision budgétaire a été jugée faible par la commission des recettes lors de la conférence budgétaire.

Des nombreux problèmes ont été constatés notamment le manque de collaboration entre le service central et les provinces, la mobilisation des recettes ne tiennent compte que de trois provinces (Kinshasa, Kongo Central et le Haut Katanga), le manque d'activation des mesures arrêtées en 2016, etc. il

faut noter aussi que le service principal chargé de la mobilisation des recettes (SCAV) a été chassé du port de Matadi pour des raisons politiques. Pourtant la province du Kongo Central constitue le maillon principal des recettes de l'Agriculture avec 70% de réalisation.

Le Ministère de l'agriculture focalise ses recettes que sur l'inspection des marchandises aux frontières, qui sont évaluées à 80%.

S'agissant de la situation du Parc agroindustriel de Bukanga Lonzo, Le Ministère de l'Agriculture n'est pas concerné

ni de près ou de loin par le projet. Selon certaines informations, le projet est piloté par la Présidence et n'apporte pas des recettes au trésor public par le fait qu'il a beaucoup d'exonérations.

Sur une prévision de 8.024.109.429 Fc en 2016, au premier semestre 2016 le service a réalisé 3.709.415.743,4 Fc soit un taux de réalisation de 86%. Ces recettes ont été mobilisées uniquement dans trois provinces : Kongo Central, Ville de Kinshasa et le Haut Katanga.

Mine : Le manque de recouvrement des pas de porte et des royalties occasionnent un manque à gagner de 33.000.000\$US



Lors de la présentation des prévisions des recettes du Ministère des Mines, il a été révélé que le recouvrement des pas de porte et des

royalties n'est pas capté. Cela est dû aux discussions en cours au parlement sur la révision ou non du code minier et occasionne un manque à gagner de plus au

moins 33.000.000\$US.

Le secteur est porteur de croissance pour le pays. Cependant, les recettes relatives aux actes attribués au secteur dans la nomenclature ne sont pas à la hauteur de la production actuelle des minerais, car au moins 17 actes générateurs ne sont pas activés.

On signale aussi, les écarts dans les chiffres de réalisation à mi-juin entre les services du Ministère et la DGRAD, suite à la non tenue systématique des réunions d'harmonisations des chiffres entre les 2 parties.

Les recettes des pétroliers producteurs inquiètent



Les prévisions recettes du budget 2017 des pétroliers producteurs, présenté par le Ministère des

hydrocarbures sont situés à hauteur de 64.460.120.679,29 FC. Ces recettes proviennent essentiellement de deux taxes

: le Royalty et la marge distribuable. Pour 2017, le Ministère projette mobilisé pour le royalty 16.742.224.687,76 FC pour 3.376.764,00 Barils de production annuelle et 47.717.895.992,15FC pour 4.642.226,00 barils d'exportation annuelle.

Selon les données de la société civile, la production journalière est au-delà de 25 milles barils par jour. Au niveau du Ministère des hydrocarbures, les responsables indiquent ne pas avoir le moyen de vérifier les données fournies par les sociétés pétrolières, notamment PERENCO.

Le Royalty	17.297.473,59 USD
Production annuelle	3.376.764,00 Barils
Prix	45,00 USD
Valeur de production	151.954.380,00 USD
Taux royalty	12,50%
Marge distribuable	49.300.068,12 USD
Exportation annuelle	4.642.226,00
Prix	45,00USD
vente	208.900.170,00 USD
Taux de statistique	1%

Source: Min. des hydrocarbures

PTNTIC :

Les entreprises de presse audiovisuelle ne paient pas les droits à l'Etat



Site d'atterrage de Moanda

Pour 2017, le secteur des télécommunications vont apporter 129.977.351.657,29 FC et le secteur de postes 194.070.606,79 FC.

Globalement, ces prévisions de recettes sont faibles, au regard du développement du secteur en RDC. Cette situation s'explique par le fait que plusieurs actes générateurs n'apportent pas grand-chose à l'Etat, notamment la redevance sur la radiodiffusion sonore et télévisuelle.

Selon la DGRAD, la majorité d'organes de presse refusent de payer la redevance par le fait de leur appartenance

au pouvoir en place, le marché publicitaire est trop restreint...

Il faudra aussi souligner le manque à gagner dans la vente de la licence 4G, alors que certains opérateurs économiques, tels que HUAWEI vend déjà des téléphones 4G sur le marché et d'autres téléphones adaptés à cette technologie tel est le cas de Samsung 6 et 7.

En plus, les recettes produites par la redevance sur la fourniture d'Internet est totalement désuètes et irréalistes, par le fait que les exploitants Internet trompent sur le niveau de leur chiffre d'affaire. Le gouvernement, n'a pas le

moyen de pouvoir vérifier.

A cette situation s'ajoute le non-paiement des taxes par Canal SAT en raison de non implantation de ses installations sur le territoire congolais.

Néanmoins, la perception de la taxe sur la transaction Orange – Tigo a apporté 20 millions de USD à l'Etat congolais. Ce qui a augmenté le taux de réalisation des recettes de PTNTIC au premier semestre 2016 à 84,87%.

Guillaume Atatama, Journaliste

*L'Information en continue sur
www.odeprdc.cd*

Constats sur les dépenses

Comme pour les recettes, la société civile a relevé quelques faits sur l'exécution du budget 2016 au 30 juin et sur les prévisions 2017. Il y a :

- Faible taux d'exécution de la dépense pour certains services, c'est le cas de l'OVD : 4,4% et de dépassement budgétaires pour d'autres ;
- Manque d'équité dans la distribution des primes : certains ministères ne bénéficient d'aucune prime alors que d'autre

en dispose largement ;
- Répartition inéquitable du budget d'investissements dans différentes provinces ;

- Les services sociaux (santé, éducation, etc.) ne bénéficient pas des crédits ou des paiements tel que le Programme de Maternité Juvenile, les programmes de lutte contre les maladies et la mal nutrition.



Les recommandations de la société civile à l'issus des conférences budgétaires 2017

Pour contribuer à l'amélioration du Budget de l'Etat à l'ordre de 10. Milliards de FC en termes de réalisation pour 2017 et de 100. Milliards FC pour 2027, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Action du Gouvernement et du plan National Stratégique de Développement de la RDC à l'horizon 2050, la société civile recommande :

Au gouvernement de :

- amender ordonnance-loi n° 13/002 du 23 février 2013 fixant la nomenclature des droits, taxes et redevances du pouvoir central ;
- exiger des services d'assiettes et des régies financières la publication des répertoires globaux de leurs assujettis solvables et insolubles.

Aux Ministères du Budget, des Finances et de l'Economie Nationale de :

- disposer des répertoires des assujettis ou redevables entreprises/établissements/organismes/autres personnes morales ou physiques de tous les services d'assiettes et des bases taxables relatives aux droits dus à l'Etat périodi-

quement pour tableur sur la réalité des capacités fiscales de la Nation ;

- activer et accélérer les travaux et les signatures des arrêtés interministériels portant mesures d'applications relatifs aux taux de taxes, redevances et autres droits dus à l'Etat avec les Ministères de services d'assiettes au plus tard le 31/12/2016 ;

- autonomiser la Brigade Sécuritaire Douanière pour lutter plus efficacement contre la fraude et les évasions fiscale en s'inspirant du modèle italien ;

- lever la mesure d'interdiction des importations du ciment car elle s'avère contreproductive

Aux Régies Financières, notamment à :

à la DGDA de :

- maitrise des statistiques ;
- maitriser et Contrôler les points de passage ;
- construire des murs de protection contre le phénomène BILANGA aux entrées de KASUMBALISA et combattre des pistes d'entrées et sorties illicites ;
- Recouper des informations en temps

réels avec les services des douanes des pays exportateurs et importateurs ;

à la DGI de :

- rationaliser et moderniser la perception de la TVA par l'introduction urgente des machines de facturation électroniques et le renforcement du contrôle des assujettis ;

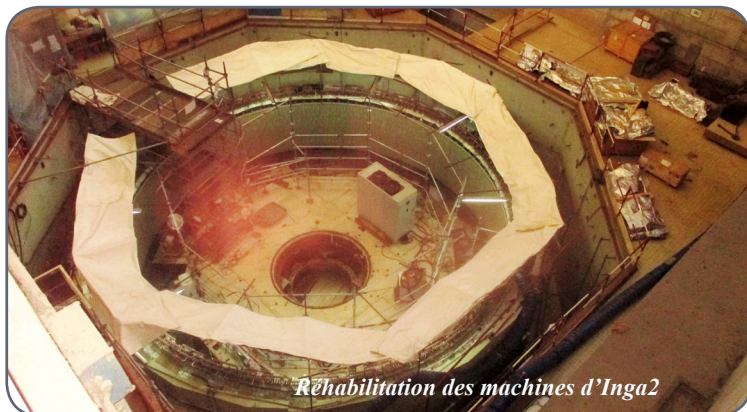
- dresser des répertoires par emboitement (Secteurs d'activités, Entreprise ou Assujettis, employés, ...) ;
- fiabiliser des statistiques

à la DGRAD de :

- s'imprégner et s'appropriier des répertoires des services d'assiettes ;
- renforcer la collaboration avec les services d'assiettes lors des réunions de conciliations des chiffres ;
- stabiliser les statistiques sur les bases taxables ;
- renforcer la transparence dans le circuit de la recette publique.

Olivier Kipulu, Consultant

La Société Civile visite le site d'Inga



Réhabilitation des machines d'Inga2



Réhabilitation des machines d'Inga2



Centrale d'Inga1

Les Organisations de la Société Civile ont effectué le 06 Août 2016, une visite guidée dans les installations du site d'Inga, dans la province du Kongo-Central. L'objectif a été de recueillir des informations sur la capacité actuelle de la centrale hydroélectrique d'Inga I et II, mais aussi comprendre l'évolution du projet Grand Inga ; puis mener un plaidoyer sur la question de fourniture de l'énergie électrique dans le pays.

La délégation a été composée de 25 personnes issues de plusieurs organisations, notamment l'ODEP, le CENADEP, le CORAP, de l'association des ingénieurs électroniciens et quelques chercheurs indépendants.

Le site d'Inga héberge 46000 MW

De l'entrée de jeux, le Directeur de production Ouest, Mr Henry Makaba a indiqué que le site d'Inga possède 46.000 MW de potentiel hydroélectrique de la RDC. Jusque-là, 3.742 MW sont exploités pour Inga I et II. Ainsi, Inga I a une capacité de 1770 MW et Inga II 1972 MW. Il

reste à exploiter 42.258 MW.

S'agissant du projet grand Inga, 6 centrales hydroélectriques seront construites, dont la première concerne Inga 3. Cette centrale aura la capacité de 4.800 MW pour Inga 3 basse chute et 7.800 MW pour Inga 3 haute chute.

La production de l'énergie électrique

La production de l'énergie électrique pose quelques problèmes. La centrale d'Inga I construite avec 6 machines, 4 seulement fonctionnent et 2 sont en réhabilitation. G15 est réhabilitée grâce à l'appui financier de la Banque Africaine de Développement de 32 millions USD avec une capacité de 58,5MW. Ces travaux sont presque à terme. G14 par contre est réhabilitée par la Banque Mondiale avec une capacité de 58,5MW, dont le coût n'a pas été révélé à la société civile et les travaux sont en cours.

Au niveau de la centrale d'Inga II, on note que 4 machines sur 8 fonctionnent. G27 et G28 sont réhabilités grâce au partenariat entre l'Etat congolais et la so-

ciété KCC. G21 et G24 sont réhabilitées par la Banque Mondiale. Le coût global de réhabilitation de ces machines n'a pas été révélé à la Société Civile.

Leçon à tirer

Au terme de la visite du site d'Inga, la société civile constate :

- les travaux de réhabilitation de toutes les machines sont faits par les partenaires. L'Etat congolais avec son fonds n'intervient pas.
- Beaucoup d'investissement se fait au niveau de la production, sans améliorer la distribution
- Le manque de transparence dans l'exécution de certains projets sur le site d'Inga;
- Les 12 projets du site d'Inga sont gérés par la présidence de la République et coordonnés par les expatriés au détriment des compétences congolaises.
- L'Etat congolais n'a plus le monopole du site d'Inga

Valery Madianga, Chargé de Com.